



Projet DAfrAli



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Référentiel

Auto-diagnostic de l'autonomie des facultés des institutions¹ :

le cas de la sûreté des aliments et de la sécurité alimentaire

LOT 2

¹ Le terme « institution » est utilisé pour désigner les universités et les écoles de l'enseignement supérieur.
Voyez Livret *Le projet AqiUmed*, 2013, p.5

Champs 1 : Gouvernance de l'institution		
Il s'agit de déterminer les capacités à déterminer son organisation interne et le processus décisionnel		
Référence 1.01 : Le mandat du chef de l'institution est régi par une procédure écrite, diffusée et connue.		
Questions	Réponses	Éléments probants
Quels sont les procédures de désignation ?		
Qui peut être candidat (L'origine interne ou externe et le profil du dirigeant principal de l'institution)		
Quels sont les intervenants impliqués dans le processus de désignation ?		
Quels sont les procédures de validation de la désignation ?		
Quelle est la durée et le nombre possible de mandat ?		
Quel est le processus de révocation ?		
Qui contrôle et approuve ces décisions ?		
Par quelles voies est rendue publique la décision de nomination		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesse :		
Opportunités :		
Référence 1.02: Les modalités de composition des instances dirigeantes sont connues		
Questions	Réponses	Éléments probants
Quels sont les organes de gouvernance (instances dirigeantes) ?		
Quelle est la composition des instances dirigeantes ?		

Quelles sont les procédures de désignation des membres ?		
Quels sont les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles de l'ESS?		
Quels sont les rôles et les responsabilités des instances ?		
Quels sont les moyens d'autocontrôle dont dispose l'Institution ? (audit interne) ?		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atout :		
Faiblesse		
Opportunités :		
Référence 1.03 : L'Institution décide de la création de nouvelles structures académiques (facultés, laboratoires, instituts...)		
Questions	Réponses	Éléments probants
L'Institution a-t-elle la possibilité de créer de nouvelles structures pédagogiques ou de recherche ?		
Quelles sont les procédures de création de structures pédagogiques et recherche ?		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atout :		
Faiblesses :		
Opportunités :		
Menaces :		
Référence 1.04 : les conditions actuelles (règles juridiques, etc.) au sein de l'institution sont favorables à la création de dispositifs dans le domaine de la « sureté des aliments et de la sécurité alimentaire »		
Questions	Réponses	Éléments probants

Les règles actuelles de gouvernance au sein de l'université permettent-elles de créer des dispositifs dans le domaine de la sûreté des aliments et de la sécurité alimentaire ?		
Les compétences scientifiques disponibles sont-elles aptes à proposer et accompagner la mise en place de dispositifs dans le domaine de la « sûreté des aliments et de la sécurité alimentaire ?		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesse :		
Opportunités :		
Menaces :		
Référence 1.05 : Gouvernance de la sûreté des aliments et de la sécurité alimentaire		
Questions	Réponses	Éléments probants
Existe-il une instance responsable de sûreté des aliments et de la sécurité alimentaire dans votre institution ?		
Si oui, qui sont les membres de cette instance ?		
Si oui, comment sont désignés ces membres ?		
Comment est désigné le responsable ?		
Qui sont les membres experts et comment sont-ils désignés ?		
Dans le cas où une agence nationale de sûreté des aliments existe, avez-vous des experts dans notre université ?		
Quel statut national ont-ils ?		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)**Atouts :****Faiblesse :****Opportunités :****Menaces :****Champs d'évaluation 2 : Autonomie financière**

Il s'agit de déterminer les capacités à gérer ses fonds et à allouer des ressources de manière autonome

Référence 2.01 : L'institution dispose de ressources financières qu'elle gère en rapport avec ses propres politiques de formation et de recherche

Questions	Réponses	Éléments probants
Quel est l'origine des financements (État, privé, ressources propres, ...) ?		
Quel est la périodicité de la disponibilité des financements ?		
Qui est l'ordonnateur ?		
Qui contrôle les décisions de l'ordonnateur ?		
Existe-il un organe de gestion des fonds ?		
Cet organe inclut-il des représentants externes (publics et privé) à l'institution ?		
Quels sont les membres de cet organe ?		
Quel est la procédure de désignation du chef et des membres ?		
Existe-t-il une flexibilité dans la gestion des fonds alloués ?		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)**Atouts :****Faiblesses :****Opportunités :**

Menaces :		
Référence 2.02 : L'institution utilise ses moyens financiers selon sa propre programmation		
Questions	Réponses	Éléments probants
Comment est réalisée la programmation financière (sessions d'orientation budgétaire etc.) ?		
L' institution est-elle habilitée à réaffecter des fonds (réorientation budgétaire) ?		
Les structures de recherches et pédagogiques disposent-elles d'une autonomie pour la gestion des fonds alloués ?		
Existe-t-il un manuel de procédure pour la gestion des finances ?		
Existe-t-il des organismes de contrôle externe des dépenses ?		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesse :		
Opportunités :		
Menaces :		
Référence 2.03 : L'institution est habilitée à lever des fonds		
Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution peut-elle organiser des activités de génération de ressources additionnelles? Quelle nature?		
L'institution peut-elle répondre à des appels à projets générant des fonds compétitifs?		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)**Atouts :****Faiblesse :****Opportunités :****Menaces :****Champs d'évaluation 3 : Autonomie en matière de ressources humaines**

Il s'agit de déterminer les capacités à recruter et à gérer ses ressources humaines

Référence 3.01 : L'institution dispose des règles et procédures de recrutement (personnels académique/administratif/experts) échanges et mobilité clairement définie en cohérence avec les missions et les objectifs de l'institution

Questions	Réponses	Éléments probants
Quels sont les procédures de recrutement des : - Enseignants - Chercheurs - Administratifs -		
L'institution favorise-t-elle la mobilité et les échanges des ressources humaines?		
L'institution peut-il recruter selon ses besoins sans autorisation spéciale?		
L'institution peut-il recruter un personnel temporaire?		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)**Atouts :****Faiblesse :****Menaces :****Référence 3.02 : Gestion de la carrière du personnel**

Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution peut-il décider de l'avancement de son personnel?		

L'institution dispose-t-elle de mécanismes d'évaluation de son personnel ? lesquels ?		
L'institution peut-il licencier des travailleurs?		
L'institution met-il en place un dispositif pour la formation continue du personnel?		
Existe-t-il un dispositif de contrôle pour pallier d'éventuels abus dans l'affectation du personnel?		
Est-ce que l'institution a des moyens incitatifs pour la fidélisation de son personnel		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesse :		
Menaces :		

Champs d'évaluation 4 : Autonomie académique		
Il s'agit de déterminer les capacités à gérer les affaires académiques internes de manière indépendante		
Référence 4.01 : L'institution décide du recrutement de ses étudiants		
Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution peut-il décider du nombre d'étudiants à recruter?		
L'institution peut-elle décider du profil des étudiants à recruter?		
Existe-t-il des instances pour la sélection et le recrutement des étudiants?		
Comment sont désignés les membres de ces instances?		
L'institution a-t-elle la possibilité de réorienter ses étudiants et selon quels critères?		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesses :		
Opportunités :		
Menaces :		
Référence 4.02 : L'institution décide du mode de Gestion des formations		
Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution est-elle habilitée à créer des formations ?		
L'institution est-elle habilitée concevoir les contenus (programmes) pour les formations		
L'institution est-elle habilitée à réviser les contenus des formations (programmes) ?		
L'institution est-elle habilitée à créer des programmes dans le domaine de la sûreté des aliments et/ou de la sécurité alimentaire ?		
L'institution est-elle habilitée à fermer des formations ?		
Quelles sont les procédures d'accréditation des formations (assurance qualité) ?		
Quels sont les critères de choix des experts responsables de l'accréditation des formations ?		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesses :		
Opportunités :		
Menaces :		

Champs d'évaluation 5 : Recherche		
Il s'agit de déterminer les capacités à gérer le volet recherche de manière autonome		
Référence 5.01 : L'institution décide de ses activités de recherche		
Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution peut-elle choisir ses propres thématiques de recherche ?		
L'institution peut-elle créer des structures de recherche ?		
L'institution peut-elle nouer des collaborations scientifiques (convention et autres) ?		
L'institution peut-elle recruter des étudiants (masters et doctorats) et leur confier des sujets de recherche ?		
L'institution peut-elle nouer des collaborations avec le monde socio-économique et la société civile ?		
Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesses :		
Opportunités :		
Menaces :		
Référence 5.02 : L'Institution décide du financement de la recherche		
Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution peut-elle allouer des moyens spécifiques pour la recherche ?		
L'institution peut-il lever des fonds pour la recherche ?		
Les structures de recherche peuvent-elles gérer leur fond propre de manière autonome ?		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)**Atouts :****Faiblesses :****Opportunités :****Menaces :****Champs d'évaluation 6 : Transversalité****Référence 6.01 : Détection des besoins des domaines couverts par le projet (interne et externe en termes d'autonomie)**

Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution possède une structure de veille pour identifier les besoins en sureté des aliments		
L'institution possède une structure de veille pour identifier les besoins en sécurité alimentaire		

Appréciation globale sur la référence :**Atouts :****Faiblesses :****Opportunités :****Menaces :****Référence 6.02 : Capacité à susciter des synergies thématiques entre domaines disciplinaires,**

Questions	Réponses	Éléments probants
L'institution peut-il mobiliser des équipes pluridisciplinaires (spécialistes de santé, des biochimistes, des géographes, des sociologues, des logisticiens...)		
Des protocoles d'accords ou conventions sont signés entre les équipes de formation et de recherche		

Appréciation globale sur la référence :**Atouts :****Faiblesses :****Opportunités :****Menaces :****Champs d'évaluation 7 : Partenariats****Référence 7.01 : L'Institution est juridiquement autonome dans sa capacité à nouer des partenariats de toute nature (collaborations, conventions, contrats, etc.) au niveau national**

Questions	Réponses	Éléments probants
La capacité à nouer des partenariats de recherche est régie par des textes		
La capacité à nouer des partenariats de formation est régie par des textes		
La capacité à nouer des partenariats de prestation de services est régie par des textes.		
L'institution peut recruter des professionnels du domaine.		
L'institution peut répondre à des appels d'offre sur des fonds compétitifs.		
L'institution peut organiser des activités sous forme de prestation de service		
L'institution peut rechercher des financements extérieurs.		
Des experts de l'institution participent aux travaux des agences de sureté des aliments et sécurité alimentaire		
L'Institution est ouverte et organisée pour que les avis des parties prenantes (ONG, Agences, Industries...) soient pris en compte		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)		
Atouts :		
Faiblesses :		
Opportunités :		
Menaces :		
Référence 7.02 : L'Institution est autonome dans sa capacité à nouer des partenariats (collaborations, conventions, contrats, etc.) au niveau international		
Questions	Réponses	Éléments probants
La capacité à nouer des partenariats de recherche est régie par des textes.		
La capacité à nouer des partenariats de formation est régie par des textes.		
La capacité à nouer des partenariats de prestation de services est régie par des textes.		
L'institution peut recruter des professionnels du domaine.		
L'institution peut répondre à des appels d'offre sur des fonds compétitifs.		
L'institution peut organiser des activités sous forme de prestation de service		
L'Institution peut rechercher des financements extérieurs.		
Des experts de l'Institution participent aux travaux des agences de sureté des aliments et sécurité alimentaire		
L'Institution est ouverte et organisée pour que les avis des parties prenantes (ONG, Agences, Industries...) soient pris en compte		
L'Institution peut-elle mobiliser des équipes pluridisciplinaires (spécialistes de santé, des biochimistes, des géographes, des sociologues, des logisticiens...)		

Appréciation globale sur la référence : (Atouts ou faiblesse etc.)

Atouts :

Faiblesses :

Opportunités :

Menaces :

.